

(16-29/11/20) La [proposition de résolution de reconnaissance de l'EHS](#) déposée au Sénat en 2018, est actuellement examinée par la Commission des matières transversales. Les associations AREHS et VEHS ont été entendues le 9 novembre 2020. Et le Pr. Belpomme le 27.

Précédemment, le 6 mars 2020, les sénateurs ont auditionné Dirk Adang, docteur en sciences appliquées, et Maryse Ledent, licenciée en éducation physique,

[recrutée comme scientifique par Sciensano](#) après avoir acquis une expérience en études de provocation auprès du BBEMG. Le BBEMG est un organisme en partie dirigé par le gestionnaire du réseau électrique Elia. Or Elia a tout intérêt à faire perdurer la négation de l'électrosensibilité, afin d'éviter de se retrouver un jour obligé d'investir dans des infrastructures coûteuses pour protéger la population (blindage des transformateurs, enterrement des lignes aériennes etc.). La page web [ci-dessous](#) montre les liens étroits entre Sciensano, le BBEMG et Elia :

[www.bbemg.uliege.be/fr/organisation-interne/](http://www.bbemg.uliege.be/fr/organisation-interne/)

Il n'est donc pas étonnant que Madame Ledent conclut à l'effet nocebo devant une assemblée de sénateurs, comme le montre [un reportage de la rtbf](#) récent. Dirk Adang arrive aux mêmes conclusions, ce qui est plus étonnant lorsque l'on se souvient de ses expériences sur des rats en 2008 auprès du Pr. Vander Vorst dans le cadre de [sa thèse de doctorat](#)

. Les rats soumis à un champ électrique de l'ordre de la norme belge autorisée à l'époque par l'ex-ministre Demotte (20 V/m), sont tous tombés malades ou morts. Pourtant on peut difficilement imaginer que ces pauvres bêtes aient souffert d'un quelconque effet psychologique nocebo...

Ce 9 novembre, la Commission sénatoriale a auditionné Mme Colette Devillers, représentante de l'AREHS, et Mme Marleen Verbruggen, représentante de la VEHS. Les débats sont retransmis dans la vidéo ci-dessous à partir de 1:36:50. L'audition commence à 1:39:05 pour l'AREHS et à 1:56:19 pour la VEHS.

<https://www.youtube.com/watch?v=vM14hJv4IHw>

Leurs présentations sont recopiées ci-dessous.

## A) AREHS

Audition du 9 novembre 2020 devant la Commission des Matières transversales du Sénat  
1 Colette Devillers Ir Administratrice de l'AREHS asbl Association pour la Reconnaissance de l'ElectroHyperSensibilité

Électro-sensibilité : Caractéristique du monde vivant

Électro-hypersensibilité : Apparition de manifestations physiques (symptômes)

2 L'électro-sensibilité du vivant Tous les êtres vivants sont des systèmes électrochimiques complexes et le corps humain réagit aux rayonnements EM en plus d'en émettre. Les CEM ne sont donc pas seulement un sous-produit inévitable de la société moderne, mais sont aussi une force essentielle de la vie telle que nous la connaissons. Source : Martin Blank, Ces ondes qui nous entourent.

Ce que la science dit sur les dangers des rayonnements électromagnétiques, écosociété 2016, p. 261 Les cellules vivantes possèdent des potentiels électriques (de l'ordre du millivolt) au niveau des membranes cellulaires. Leur fonction peut être perturbée par des champs électriques de basse fréquence et de radiofréquence. Un affaiblissement du potentiel de la membrane cellulaire conduit manifestement à différents symptômes cliniques. Source : lettre ouverte du 6 avril 2020 de médecins et psychothérapeutes allemands à Mme A. Merkel, chancelière

3 L'AREHS, Association pour la Reconnaissance de l'ElectroHyperSensibilité

- Création mi 2015
- Localisation : Belgique francophone
- Site Internet [www.arehs.be](http://www.arehs.be) en 2/2016 – [info@arehs.be](mailto:info@arehs.be)
- Actuellement : 358 personnes dont 90% sont électro-hypersensibles et 50% sont membres cotisants
- 8 mars 2019 : passage en ASBL

4 Fonctionnement de l'AREHS asbl

- L'AREHS fonctionne comme une asbl : Assemblée générale Conseil d'administration (réunions mensuelles) Bureau
- L'AREHS est affiliée à la LUSS (Ligue des Usagers des Services de Santé) en tant qu'association de patients La LUSS est la fédération francophone des associations de patients et de proches et le porte-parole des usagers des services de santé. Elle œuvre pour l'accès à des soins de santé de qualité pour tous et valorise la participation des usagers aux politiques de santé. Loi de 2002 sur les Droits des Patients.

5 L'objectif de l'AREHS asbl est : la reconnaissance officielle de l'électrohypersensibilité comme intolérance à un environnement électromagnétique perturbé (antennes-relais, bornes WiFi, DECT, appareils connectés sans fil, compteurs communicants,...), laquelle entraîne un handicap physique et social

6 Par quels moyens ?

- L'association utilise tous les moyens légaux pour que le droit des personnes électro-hypersensibles de vivre et de travailler dans un environnement non perturbé soit assuré

- L'association organise et soutient à cet effet des campagnes d'information et de sensibilisation à destination du corps médical, des responsables politiques et du grand public
- L'association organise en collaboration avec ses membres des moments de partage, d'écoute et de soutien pour favoriser l'entraide mutuelle et l'émergence de projets communs
- L'association réalise ce but de toutes les manières, en étroite collaboration avec ses membres. Elle préconise le dialogue et le respect de chacun

### 7 Symptômes exprimés par les personnes électrohypersensibles :

- Maux de tête
- Troubles du sommeil
- Problèmes cognitifs: concentration, mémoire, apprentissage
- Acouphènes
- Palpitations, troubles du rythme cardiaque
- Nervosité, irritabilité
- Nausées, vertiges
- Fatigue
- Douleurs musculaires et articulaires
- Problèmes de vision
- Inflammation
- Immunité amoindrie, infections à répétition
- Irritation de la peau, rougeurs
- ...

Voir le site de l'AREHS au bas de la 1ère page pour des témoignages. Voir aussi le documentaire « Recherche zone blanche désespérément », Marc Khamne  
<https://vimeopro.com/marckhamne/ehs>

### 8 La vie des personnes EHS du point de vue de la famille et des proches

- Incompréhension de l'entourage,
- Impossibilité d'accompagner les amis et les proches dans des endroits trop chargés en ondes (cinéma, réunions, transports, ...),
- Isolement,
- Divorces,
- Ruptures d'amitié,
- Manœuvres de certains proches pour psychiatriser la personne EHS,
- Manœuvres pour retirer les enfants de la personne EHS,
- ...

### 9 La vie des personnes EHS du point de vue du travail et du logement

- Perte de travail quand on ne supporte plus l'environnement électromagnétique et en conséquence perte de revenus,
- Aménagements de l'habitation par des moyens de protection (peinture et tissu formant écran ou cage de Faraday, ...), ce qui occasionne des frais non négligeables,
- Déménagements parfois à répétition et même exil en raison de la nécessité de se tenir à l'écart des rayonnements,
- ...

10 L'AREHS asbl est-elle utile ?

- L'AREHS répond manifestement à un besoin
- Les personnes qui s'adressent à l'association déclarent en général n'avoir trouvé aucune ou peu d'écoute à leurs problèmes de la part du monde médical et social, parfois même de leur entourage
- Elles recherchent des informations pour se protéger ou se soigner
- Elles cherchent un emploi et un logement loin des rayonnements des technologies sans fil

11 Que disent les personnes EHS ? Et que pouvons-nous répondre ? « Je me découvre électrosensible et ne peux plus travailler depuis une semaine à cause du wifi. Je suis en recherche d'un médecin, en Belgique si possible, qui s'intéresse à ce problème et qui pourrait répondre à mes questions. A ce jour je n'en ai pas trouvé. »

12 Que disent les personnes EHS ? Et que pouvons-nous répondre ? « Je ne peux plus me rendre à l'hôpital à cause des ondes, j'y ai de la tachycardie et ma tension monte. » « Je ne peux plus prendre les transports en commun à cause de tous ces smartphones allumés. »

13 Que disent les personnes EHS ? Et que pouvons-nous répondre ? « Ce vendredi je suis allée en formation dans un complexe industriel rénové et là, au bout d'à peine 1h, j'étais comme une lavette et prête à vomir. Deux jours plus tard, j'étais encore épuisée et vidée. »

14 Que disent les personnes EHS ? Et que pouvons-nous répondre ? « En 2008-2009, j'ai découvert par hasard que j'étais électrosensible en parlant de mes symptômes à mon médecin. Il m'a dit que les personnes électrosensibles étaient comme les canaris que l'on amenait dans les mines de charbon pour prévenir les mineurs en cas de coup de grisou. ». « Mon médecin m'a dit d'aller vivre dans une île du Pacifique. » « Mon médecin m'a dit qu'il ne pouvait rien pour moi car il ne pouvait pas éteindre les antennes. »

15 Que disent les personnes EHS ? Et que pouvons-nous répondre ? « Si vous avez un conseil, je suis très intéressé. Tout est bon à prendre pour changer cette vague d'objets connectés, compteurs intelligents et autres créations sans fil. J'attends vos pistes et votre réponse avec impatience. »

16 Que disent les personnes EHS ? Et que pouvons-nous répondre ? « Nausées, maux de tête, démangeaisons, irritations, difficulté à m'endormir et réveils en pleine nuit sans raison, avec sifflements et bourdonnements d'oreille et palpitations cardiaques. Tout en cherchant à déménager de Bruxelles, j'ai dormi dans ma cave en attendant. C'était mieux mais cela ne suffisait pas, donc à mon réveil je passais le restant de la nuit (de +- 5h à 9h) sur un parking dans la forêt de Soignes, cela m'aidait beaucoup ! »

17 Prévalence de l'électro-hypersensibilité : 5% càd 500 000 personnes en Belgique Les pourcentages fournis par l'OMS en 2004 permettent d'extrapoler que 1 % à 3 % de la population belge était déjà concernée à cette époque. Voir International Workshop on Electromagnetic Field Hypersensitivity, Proceedings, Prague, October 2004, World Health Organisation - Pages 4, 8, 57, 60, 61

Pour la France, on trouve des résultats autour de 5% dans l'avis de l'ANSES daté de mars

2018 Voir avis intitulé Hypersensibilité électromagnétique ou intolérance environnementale idiopathique attribuée aux champs électromagnétiques (voir la 9ème page (page numérotée 5/16)) <https://www.anses.fr/fr/system/files/AP2011SA0150Ra.pdf>.

En Suisse, le même pourcentage de 5% a été mis en évidence. Voir N. Schreier, A. Huss, M. Röösl, The prevalence of symptoms attributed to electromagnetic field exposure: a cross-sectional representative survey in Switzerland, *Soz Präventivmed* 51(4) (2006) 202- 209.

Le professeur Olle Johansson (Suède), professeur émérite de l'Institut Karolinska à Stockholm, un des centres de recherche médicale les plus avancés en Europe, écrit en janvier 2020 : "The estimated total number, country-by-country, on the planet of EHS persons has been reported to be somewhere between 3.5 - 13.3% (the latter found in Taiwan, 2007).

18 Professions de nos membres EHS - Médecins - Ingénieurs civils - Mathématicien - Informaticiens - Artistes, musiciens - Graphistes - Agent immobilier - Secrétaires - Infirmiers - Ouvriers - Traducteur - Architectes - Éducatrice spécialisée - Pilote d'avion - Thérapeute - Chef d'entreprise - Enseignants tous niveaux - Electriciens - Comédienne professionnelle - Etudiants - Conducteur de poids lourds - Ecoliers - Maraîchers - ... - Directeur informatique et chef de projets mondiaux en IT

Plusieurs de nos membres s'adaptent et recherchent une profession où ils sont moins exposés. Certains se forment en géobiologie, en médecine environnementale, etc.

19 Age et genre de nos membres EHS Tous les âges sont représentés. Parmi nos membres, se trouvent deux enfants qui ont des difficultés à suivre leur scolarité, des étudiants. Une personne de plus de 95 ans nous a également rejoints. Parmi nos membres EHS, il y a 34% Hommes et 66% Femmes : est-ce représentatif des proportions de personnes EHS dans la population ou les femmes sont-elles plus enclines à rechercher le soutien d'une association ? Un recensement indépendant est nécessaire.

20 On entend dire que ... les personnes EHS sont peu nombreuses Malheureusement, le nombre de personnes EHS ne cesse d'augmenter (actuellement autour de 5% de la population). Mais, même si les personnes EHS étaient peu nombreuses, n'ont-elles pas le droit de vivre dignement ? Il est urgent de prévoir des zones blanches pour les personnes EHS les plus atteintes.

21 On entend dire que ... les études de provocation n'ont pas réussi à établir de lien avec l'exposition électromagnétique. Mais ces études présentent des limitations sérieuses :

- Elles n'examinent que des effets immédiats et aigus de l'exposition, des durées d'exposition relativement courtes
- Elles ne tiennent pas compte du temps de latence d'apparition et de disparition des symptômes
- Elles sont le plus souvent réalisées avec des signaux simulés qui peuvent différer largement des signaux réels
- Elles présentent un biais de sélection car Il n'est pas garanti que les participants soient de véritables EHS et car les personnes EHS évitent de se soumettre à des tests qui vont leur provoquer des souffrances
- Taille réduite des échantillons
- ...

22 Études de provocation. Les quatre études suivantes montrent qu'il est possible d'identifier des personnes EHS par des tests de provocation menés en double aveugle par rapport à des groupes de contrôle:

1. Rea WR, Pan Y, Yenyves EJ, Sujisawa I, Suyama N, Ross GH. 1991. Electromagnetic field sensitivity. *J Bioelectr* 10:241-256.
2. Havas M. 2006 Electromagnetic hypersensitivity: biological effects of dirty electricity with emphasis on diabetes and multiple sclerosis. *Electromagn Biol Med* 2006;25(4):259–68.
3. Havas M, et al. 2010 Provocation study using heart rate variability shows microwave radiation from DECT phone affects autonomic nervous system. In: Giuliani L, Soffrip M, editors. "Nonthermal Effects and Mechanisms of Interaction Between Electromagnetic Fields and Living Mager", *European J Oncology — Library. National Institute for the Study and Control of Cancer and Environmental Disease Bologna: Mapoli; 2010. pp. 273–300. 2010.*
4. McCarty DE, et al. 2011 Electromagnetic hypersensitivity: evidence for a novel neurological syndrome. *Int J Neurosci.* [www.ncbi.nlm.nih.gov/pubmed/21793784](http://www.ncbi.nlm.nih.gov/pubmed/21793784). 2011 Sep 5.

23 Études physiologiques. D'autres études montrent des changements physiologiques importants chez les personnes EHS. Par exemple, ces deux études ont montré que les personnes EHS présentent de hauts niveaux de stress oxydant :

1. De Luca C, Raskovic D, Pacifico V, Thai JC, Korkina L. 2011 The search for reliable biomarkers of disease in multiple chemical sensitivity and other environmental intolerances. *Int J Environ Res Public Health.* 2011 Jul;8(7):2770-97. doi: 10.3390/ijerph8072770.
2. Irigaray P, Caccamo D, Belpomme D. 2018 Oxidative stress in electrohypersensitivity selfreporting patients: Results of a prospective in vivo investigation with comprehensive molecular analysis. *Int J Mol Med.* 2018 Oct;42(4):1885-1898. doi: 10.3892/ijmm.2018.3774.

24 On entend dire que ... ionisants/non-ionisants Les rayonnements ionisants (rayons X,  $\gamma$  ...) sont nocifs car ils sont capables de casser les molécules : il y a consensus là-dessus. Les technologies sans fil utilisent des rayonnements nonionisants. Certains en concluent que ces derniers ne sont donc pas nocifs. Il s'agit d'une erreur de raisonnement ! L'effet thermique type four à micro-ondes fait consensus mais il existe également des effets biologiques et sanitaires à des niveaux largement inférieurs aux normes en vigueur (cfr EUROPAEM.EU – L'Académie européenne de médecine clinique environnementale préconise : 0.1 V/m ( jour) - 0.01 V/m (nuit) - 0.003 V/m (personnes sensibles)).

25 On entend dire que ... ce n'est pas transposable à l'humain Dans le monde entier des laboratoires font des expériences sur des souris et sur des rats. Certaines d'entre elles mettent en évidence les effets des rayonnements du sans-fil. Si ces expériences n'ont rien à dire sur l'humain (on utilise pourtant des animaux pour valider des médicaments à destination des humains), seraient-elles donc destinées à veiller au bien-être de ces animaux ? le rat, un mammifère comme l'homme, partage 90 % de son patrimoine génétique avec nous.

26 On entend dire que ...

« Si vous voulez stopper la 5G, il faut alors aussi retirer les ondes 2G, 3G et 4G. » GUY VANDENBOSCH, PROFESSEUR À LA KULEUVEN

« En termes d'exposition, vous êtes des centaines de fois plus exposé par le rayonnement de votre téléphone que par celui de l'antenne. » CLAUDE OESTGES, PROFESSEUR À

## L'UCLouvain

Pour appréhender les effets des rayonnements de radiofréquence, tant la science de l'ingénieur qu'une compétence dans le domaine des effets biologiques et sanitaires sont nécessaires. Les personnes EHS ne téléphonent plus avec un téléphone portable et souhaiteraient en effet qu'on supprime la 4G, la 3G, le WiFi, le DECT, ... Le professeur Olle Johansson (Suède) écrit : Sur la base des observations et des théories scientifiques actuelles, nous avons dit au Premier ministre [de Suède] que cette valeur limite devrait être égale au niveau du rayonnement naturel. Il faut également tenir compte du fait que le rayonnement artificiel est complètement - physiquement - essentiellement différent du rayonnement naturel en ce qui concerne la pulsation, la modulation et la polarisation, ce qui peut signifier qu'il doit être jeté dans la poubelle de l'histoire.

27 On entend dire que ... c'est psychologique/psychosomatique Est-il raisonnable de penser qu'en 20 ans, 500.000 Belges, de tous âges, de toutes professions, de toutes conditions, ont développé un problème psychologique/psychosomatique les ayant amenés à développer une électrohypersensibilité semblable ? Et également semblable à celle qui se développe dans le monde entier ?

28 La faune et la flore ont-elles aussi des problèmes psychologiques/psychosomatiques ? La biodiversité en crise La faune et la flore sont-elles touchées ? Oui. Nous assistons actuellement à la 6ème extinction, 1 000 à 10 000 fois plus rapide que les précédentes. En France, les populations d'oiseaux ont diminué d'un tiers en 15 ans. En Allemagne, la biomasse des insectes est divisée par 2 en 10 ans et un tiers des espèces ont disparu. Source : La Recherche n°555 de janvier 2020 En 25 ans, Bruxelles a perdu environ 95% de sa population de moineaux. Source : travaux du Parlement bruxellois Il y a corrélation avec l'arrivée de la pollution électromagnétique générée par le sans-fil. Causalité ? Ces faits sont suffisamment graves pour qu'on étudie la possibilité d'une causalité, même partielle.

29 Etudes sur la faune et la flore Et, en effet, des expériences ou observations menées par des scientifiques montrent des résultats parfois inquiétants concernant : des lapins, des cobayes, des grenouilles, des moineaux, des cigognes, des crécerelles, des chauves-souris, des drosophiles, des fourmis, des trembles, des épicéas, des hêtres, etc.

30 Voir les références :

- The effect of radiofrequency radiation on DNA and lipid damage in non-pregnant and pregnant rabbits and their newborns, Guler G, Tomruk A et al, Gen Physiol Biophys 2010 Mar 29 (1) : 59-66
- Effects of 900-MHz electromagnetic field emitted from cellular phone on brain oxidative stress and some vitamin levels of guinea pigs, Meral I, Mert H et al, Brain Res 2007 Sept 12 ; 1169 : 120-4
- Mobile phone mast effects on common frog (*Rana Temporaria*) tadpoles : the city turned into a laboratory, Balmori A, Electromag Biol Med 2010 Jun ; 29 (1-2) : 31-5
- A possible effect of electromagnetic radiation from mobile phone base stations on the number of breeding House Sparrows (*Passer domesticus*), Everaert J, Bauwens D, Electromag Biol Med 26 (2007), 63-72
- Possible effects of electromagnetic fields from phone masts on a population of white stork

(ciconia ciconia), Balmori A, Electromagn Biol Med 24 (2005) 109-119

- Effects of electromagnetic fields on the reproductive success of American kestrels, Fernie KJ, Bird DM, Physiol Biochem Zool 2000 Jan-Feb ; 73 (1) : 60-5
- Bats avoid radar installations : could electromagnetic fields deter bats from colliding with wind turbines ?, Nicholls B, Racey PA, Plos One 2007 Mar 14 ; 2 (3) : e297

- Effect of GSM 900-MHz Mobile phone radiation on the reproductive capacity of Drosophila melanogaster, Panagopoulos DJ, Karabarbounis A et al, Electromag Biol Med 23 (2004) 29-43

- Ants can be used as bio-indicators to reveal biological effects of electromagnetic waves from some wireless apparatus, Cammaerts MC, Johansson O, Electromag Biol Med 2014 ; 33 (4) : 282-288

- Adverse Influence of Radiofrequency Background on Trembling Aspen Seedlings : Preliminary Observations, Haggerty K, Internat Journal of Forestry Res Vol 2010

- Long-term exposure of young spruce and beech trees to 2450 MHz microwave radiation, Schmutz P, Siegenthaler J, Scie Total Environm 1996, 180 (1) : 43-48 Voir aussi :

- Liste de publications de Physicians for Safe Technology :  
<https://mdsafetech.org/environmental-and-wildlifeeffects/>

31 Daniel Favre et les abeilles Des scientifiques n'hésitent pas à participer à des émissions ou des films, par exemple le docteur en biologie Daniel Favre qui montre qu'une ruche soumise aux rayonnements émis par deux portables en communication, s'agite et démarre l'essaimage. Voir l'extrait dans Le Temps Présent du 18 mai 2017 (RTS) "Être connecté peut nuire gravement à la santé".

<http://www.rts.ch/play/tv/temps-present/video/etre-connecte-peut-nuire-gravement-ala-sante?id=8633496> C'est à la minute 3:45.

Source image: Le Temps présent -

<http://www.rts.ch/play/tv/temps-present/video/etre-connecte-peut-nuire-gravement-a-la-sante?id=8633496>

32 Ulrich Warnke : Des abeilles, des oiseaux et des hommes Ulrich Warnke, "Des abeilles, des oiseaux et des hommes, la destruction de la nature par l'électrosmog", 2007, Initiative Compétence pour la protection de l'homme, de l'environnement et de la démocratie Le biologiste Ulrich Warnke connaît mieux que quiconque les concentrations électromagnétiques dans la nature. Dans ce cahier, il nous montre comment la nature a sagement et habilement utilisé les champs électriques et magnétiques pour le développement de la vie  
<https://kompetenzinitiative.com/brochuresfrancaise/des-abeilles-des-oiseaux-et-des-hommes-la-destruction-de-la-nature-par-lelectrosmog/>

33 Ulrich Warnke : Des abeilles, des oiseaux et des hommes Ulrich Warnke nous dit : « les champs de rayonnement technologique autorisés offrent un contraste saisissant avec les champs électromagnétiques naturels, ultra faibles, mais biologiquement très efficaces » « Une technologie d'émetteurs magnétiques, électriques et électromagnétiques créée par l'homme a complètement modifié les énergies et forces électromagnétiques naturelles à la surface de la Terre qui, pendant des millions d'années, avaient été le moteur central de l'évolution biologique. »

34 L'avis du Conseil de l'Europe La Résolution 1815 de l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe (27 mai 2011) insiste, entre autres, sur la nécessité de • réduire l'exposition aux champs et rayonnements électromagnétiques, notamment aux rayonnements de radiofréquence émises par les téléphones portables, en particulier pour les enfants • revoir les normes actuelles d'exposition • mettre en place des campagnes d'information • porter une attention particulière aux personnes EHS

<http://assembly.coe.int/nw/xml/XRef/Xref-XML2HTMLFR.asp?fileid=17994>

35 L'avis de l'OMS et du CIRC

• En 2011, l'OMS a classé les rayonnements EM de radiofréquence (téléphones portables, antennes relais, WiFi, DECT, ...) en catégorie 2B, possiblement cancérigènes, principalement sur base d'un risque accru de gliome associé à l'utilisation du téléphone portable.

• En 2019, le CIRC (Centre international de Recherche sur le Cancer, une agence de l'OMS) a annoncé son intention de réévaluer en priorité élevée les rayonnements des technologies sans fil pour la cancérogénicité dès 2022, sur la base notamment de deux études de grande ampleur, indépendantes l'une de l'autre, qui sont arrivées à la conclusion que les radiofréquences sont cancérigènes pour le rat :

□ L'étude réalisée sur une période de dix ans dans le cadre du National Toxicology Program, à la demande du Département de la Santé des États-Unis (Wyde et al, 2018)

□ L'étude italienne publiée par l'institut Ramazzini (Falcioni et al, 2018).

36 Mai 2019 : avis n° 9404 du Conseil supérieur de la Santé « Une exposition étroite aux lignes électriques a été associée à la leucémie infantile (Tabrizi et al., 2015 ; Schuz, 2011). Il a été montré que les rayonnements non ionisants émis par les micro-ondes agissent via activation des canaux calciques dépendants du voltage, induisant des impacts biologiques à des niveaux non thermiques (Anghileri et al., 2006 ; Pall et al., 2015). L'exposition maternelle aux champs électromagnétiques des fréquences utilisées par les téléphones mobiles a été associée à des troubles du comportement et du langage chez l'enfant (Birks et al., 2017 ; Zarei et al., 2015). L'utilisation de téléphones mobiles et de téléphones sans fil a été observée comme étant associée à un risque accru de gliome et de neurinome de l'acoustique (Hardell et al., 2013). Selon Levis et al. (2011), ... etc » Source :

[https://www.health.belgium.be/sites/default/files/uploads/fields/fpshealth\\_theme\\_file/190617\\_cs\\_s9404\\_fys\\_chem\\_env\\_hygiene\\_vcabdem.pdf](https://www.health.belgium.be/sites/default/files/uploads/fields/fpshealth_theme_file/190617_cs_s9404_fys_chem_env_hygiene_vcabdem.pdf) (voir page 35)

37 Utilisation raisonnable du smartphone Le SPF Santé publique recommande une utilisation raisonnable du smartphone, notamment éviter les longues conversations, préférer une oreillette ou mains-libres, ne pas utiliser le smartphone quand on est en mouvement (train, métro, voiture, ...) : [www.health.belgium.be/fr/recommandations-pour-une-utilisation-raisonnable](http://www.health.belgium.be/fr/recommandations-pour-une-utilisation-raisonnable).

PROXIMUS en a fait une petite vidéo très parlante

<https://peervideo.ru/videos/watch/d356185b-4059-4224-b7d0-f172920e7a5d> « smart use = smart distance » S'il n'y a pas de danger, pourquoi ces conseils ?

38 print-screen de [www.hippocrates-electrosmog-appeal.be](http://www.hippocrates-electrosmog-appeal.be)

39 Appel médical belge à réduire l'électrosmog Au 3 novembre 2020, 1 103 professionnels de la santé belges dont 530 médecins dont 10 professeurs d'université ont signé l'appel médical

belge Hippocrates contre l'électrosmog : <https://www.hippocrates-electrosmog-appeal.be/>  
« L'innocuité de l'exposition omniprésente et prolongée aux rayonnements électromagnétiques de radiofréquences/micro-ondes (RF/MO) n'a jamais été démontrée. Au contraire, les preuves de sa nocivité s'accumulent. »

40 L'initiative citoyenne ondes.brussels print-screen de ondes.brussels

41 ondes.brussels « Nous demandons une diminution de l'exposition de la population, notamment par la réduction graduelle des sources d'exposition à des rayonnements dommageables pour la santé et par le recours systématique à des alternatives câblées (non CPL) dans toutes les situations où cela est techniquement possible. Il nous apparaît aussi que des campagnes de sensibilisation à un usage raisonné et responsable des technologies sans fil sont devenues une nécessité urgente. Nous attendons de nos élus qu'ils aient à présent la lucidité et le courage de prendre action pour garantir la santé de la population - et du règne vivant dans son ensemble – et juguler cette course folle vers toujours plus de technologies communicantes (compteurs "intelligents", 5G, Internet of Things, etc) dont l'innocuité, rappelons-le, n'a jamais été démontrée. » Sur leur site, ondes.brussels relaye une trentaine d'appels à la prudence de plus en plus pressants de milliers de médecins et scientifiques du monde entier.

42 Un livre de référence Dans le livre de Martin Blank, « Ces ondes qui nous entourent, ce que la science dit sur les dangers des rayonnements électromagnétiques », Ecosociété, 2016, l'auteur donne un aperçu des conclusions de plus de 30 ans de recherches. Il s'exprime dans la vidéo suivante : <https://www.youtube.com/watch?v=sLkOuXY0tc&feature=youtu.be>

43 Le point de vue de la justice

- Avancées du côté de la justice qui reconnaît l'électro-hypersensibilité comme cause d'accident de travail ou maladie professionnelle – Octobre 2012, Innocente Marcolini – La Cour suprême italienne confirme le risque de tumeur associé à l'usage intensif du téléphone portable – 27 sept 2018, le tribunal des affaires de sécurité sociale des Yvelines reconnaît un cas EHS comme accident du travail – 13 novembre 2018, le tribunal de Lazio, ordonne aux ministères de l'Environnement et de l'Education de lancer une campagne d'information sur les risques sanitaires liés à l'utilisation du téléphone mobile – 8 janvier 2019, le tribunal des affaires sociales de Saragosse (Espagne) reconnaît un cas EHS comme accident du travail – 17 janvier 2019, le tribunal administratif de Cergy-Pontoise reconnaît un cas EHS comme maladie professionnelle – 13 janvier 2020, la Cour d'Appel de Turin confirme dans un arrêt complet (904/2019 du 3.12.2019 , Romeo c. INAIL) la décision du Tribunal d'Ivrea de 2017. Le Juge Fadda considère que le neurinome acoustique du travailleur (tumeur bénigne de la tête) a bien été causée par l'utilisation du téléphone portable. et jugement à l'école aussi : – Janvier 2019, le tribunal de Florence ordonne le démantèlement des équipements WiFi dans un établissement scolaire afin de protéger la santé d'un mineur

44 Actions juridiques contre des Etats

- Mise en accusation de la Suisse
  - Pour violation du code de Nuremberg : expérimentation humaine sur des personnes non consentantes

□ Pour manquement à ses devoirs de protection de sa population

□ Pour non-respect des droits humains, en particulier en ce qui concerne les personnes EHS privées de leur droit à la liberté de circuler, de choisir librement leur lieu de résidence, leur travail, ... <https://www.stop5g.ch/juridique>

• Mise en accusation du Danemark pour avoir planifié la mise en œuvre de la 5G sans que soit effectuée aucune évaluation biologique préalable.

[https://www.landsindsamlingenmod5g.org/english?fbclid=IwAR0uMbiiHISgx9dK\\_\\_Oh1w2iM0kuXJLMOaGzLqvq-UDVRVmMD399axCdP0HM](https://www.landsindsamlingenmod5g.org/english?fbclid=IwAR0uMbiiHISgx9dK__Oh1w2iM0kuXJLMOaGzLqvq-UDVRVmMD399axCdP0HM)

45 Actions juridiques contre des Etats

• Mise en accusation des Pays-Bas, pour ne pas avoir protégé les civils contre les conséquences dangereuses de l'exposition aux champs électromagnétiques 5G

<https://www.stop5gnl.nl/>

• Mise en accusation de la FCC aux Etats-Unis par les associations Children's Health Defense et EHTrust

<https://5g-emf.com/dafna-tachover-on-rt-corporations-push-dangerous-5gus-gets-sued/>

46 En Belgique ... « Le Conseil communal vient de voter une enveloppe de 25000 € au budget extraordinaire de 2019 afin qu'au nom du principe de précaution, toujours, nos enfants soient protégés des ondes des routeurs. Concrètement, la première solution, évidente, est de passer par la voie filaire, qui n'émet pas d'ondes, les ordinateurs sont ainsi câblés. Ensuite, les ordinateurs des directions et du personnel administratif sont équipés avec une station d'accueil par laquelle passe la connexion internet. Enfin, quand l'usage du Wi-Fi est inévitable, il est coupé quand il n'est pas utilisé avec le même système d'interrupteur que dans le bâtiment de l'Administration communale. »

<http://www.christophelacroix.be/preservons-nosenfants-des-ondes-wi-fi-dans-les-ecoles-et-crecheswanzoises/>

47 Le point de vue des assureurs

• Les assureurs n'assurent plus les « dommages de toute nature causés par les champs et ondes électromagnétiques » depuis le début des années 2000

• Conséquence du retour d'expérience du dossier amiante

Source: Marsh Belgium, February 2016

48 L'urgence

• Reconnaître l'électro-hypersensibilité comme intolérance à un environnement électromagnétique perturbé, laquelle entraîne un handicap physique et social; et organiser un recensement indépendant;

• Protéger les enfants, plus sensibles que les adultes, par l'interdiction des WiFi, tablettes, smartphones, téléphones DECT, babyphones DECT/WiFi, ...) et le recours obligatoire à des alternatives câblées dans les couveuses de prématurés, services de pédiatrie et maternité, crèches, écoles (cf. la Loi Abeille en France et l'interdiction des portables à l'école jusqu'au collège (14 ans) à partir de septembre 2018 en France);

49 L'urgence

• Former le personnel de santé au diagnostic de l'électrohypersensibilité et à la prise en charge

des personnes atteintes (chambres spécialement aménagées dans les hôpitaux) et encourager la recherche scientifique au sein de nos universités et instituts;

- Informer la population, en particulier les femmes enceintes;
- Permettre aux personnes électro-hypersensibles de vivre dignement en leur donnant les moyens de le faire : aménagements du lieu de travail et du domicile, adaptation des espaces publics, maintenir et/ou créer des zones blanches, ultime refuge pour les personnes EHS les plus atteintes, prévoir des zones sans WiFi/smartphones dans les transports en commun, les administrations, ...

#### 50 L'urgence

- Diminuer l'électrosmog plutôt que l'augmenter et donc arrêter le déploiement des compteurs communicants dits « intelligents », la 5G, préférer les solutions câblées partout où c'est possible, ...
- Ne pas rendre l'utilisation du sans-fil obligatoire (projet SmartMove, paiement au parcètre uniquement via smartphone, obligation d'avoir un numéro de portable lors de certaines inscriptions, ...),
- Stimuler la disponibilité d'objets non connectés de qualité sur le marché, veiller à ce que les nouvelles technologies deviennent biocompatibles.

51 Une représentation imagée du futur des populations selon deux scénarios : soit on augmente les rayonnements, soit on les diminue

52 Source: M. Havas, "Radiation from wireless technology affects the blood, the heart, and the autonomic nervous system", 2013, Rev Environ Health 28(2-3):75-84

53 L'AREHS asbl vous remercie pour votre attention. Nous restons à votre disposition. Pour toute information : [www.arehs.be](http://www.arehs.be) – [info@arehs.be](mailto:info@arehs.be)

## B) VEHS

à suivre Audition du Pr. Belpomme

La Commission du Sénat a auditionné le Pr. Belpomme ce 27 novembre. Retransmission video : [www.youtube.com/watch?v=QP4yP3NbrdY](https://www.youtube.com/watch?v=QP4yP3NbrdY) 2.29.50 début de l'exposé

2.35.20 la cause de l'EHS ne peut être un effet psychologique nocebo, car il existe des marqueurs biologiques montrant une affection somatique et probablement neurologique, aux lobes temporaux et au système limbique, qui provoque un abaissement de la tolérance aux CEM par rapport à la moyenne de la population qui supporte des seuils plus élevés.

2.37.50 les rayonnements des nouvelles technologies sont différents des rayonnements naturels car 1) polarisés et 2) pulsés.

2.43.15 tests médicaux de l'EHS : dosage de l'histamine montrant une inflammation du cerveau, déficits en vitamines (D...), et tests plus compliqués mais tout à fait faisables : stress oxydant, mise en évidence des radicaux libres sous l'effet des CEM, déficit de mélatonine

2.44.55 formation des médecins généralistes à Bruxelles (académie royale de médecine) et à Genève une fois par an. Beaucoup de demandes car de plus en plus de consultations pour EHS.

2.46.05 traitements soulageant les symptômes : antioxydants et anti-histaminiques naturels,

plus stimulants de revascularisation du cerveau, sevrage (éviter les expositions). Mais pas encore de traitement de la cause, càd remonter le seuil de tolérance aux CEM. Méthodes de prévention : vêtements à fibres métalliques cuivre et argent, transformation des lieux de vie en cages de faraday (après avoir supprimé toute source de CEM à l'intérieur)

2.48.40 : efficacité du sevrage de 90 % pour soulager, mais il ne permet pas de guérir, càd remonter le seuil de tolérance aux CEM; la recherche doit continuer. Le Pr Belpomme et d'autres experts internationaux ont écrit un livre : "le livre noir des ondes" qui paraîtra début 2021.

2.52.55 : il n'y a plus de région où démarrerait la téléphonie mobile seulement maintenant et permettant des études comparatives, mais il y a des lieux devenus fortement chargés en CEM comme à Wuhan d'où est partie l'épidémie de covid-19. une forte exposition chronique des êtres vivants (animaux et humains) entraîne de l'immunodépression, permettant aux virus de proliférer et donc de muter; cela pourrait donc être une des explications de la genèse de l'épidémie. En France on lance la 5G avant la sortie des rapports de l'Anses (dans quelques mois) et de l'OMS (dans 2 ans) !

2.55.40 : la base de données du Pr. Belpomme a démarré il y a 10 ans et contient actuellement 3000 cas d'EHS, principalement Français mais aussi de Belgique et d'autres pays européens, d'Amérique et de Russie.

2.56.25 : les moyens financiers pour les recherches sont insuffisants

3.04.35 : le Pr. Belpomme a la certitude que les CEM sont bien la cause de l'EHS, vu la concordance de nombreux experts internationaux, les marqueurs objectifs de diagnostic, et la simultanéité d'apparition des nouvelles technologies sans fil et de l'EHS, il y a 25 ans. Il y a aussi la gravité du bouleversement des conditions de vie, les déménagements en zone moins exposée, les pertes d'emploi, les ruptures, les divorces etc. qui ne peuvent être le résultat d'un simple effet nocebo. Il est impossible que la cause de l'EHS soit psychologique mais l'EHS peut avoir des conséquences psychologiques et même psychiatriques, à force de souffrances répétées.

3.14.24 : utilisation des portables et cancers, tumeurs, Alzheimer. Il ne serait pas étonnant que la prochaine évaluation du CIRC (OMS) fasse passer les CEM en cancérigène probable ou même certain. Si les politiques continuent de refuser de voir la vérité en face, on va vers une pandémie d'EHS et un véritable crime de santé publique.